I - LES OBJECTIFS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

I - 1 La maîtrise de la croissance de la population

***Remarque** : lors du recensement de 1999 de nombreuses maisons étaient en construction, et la population réelle aujourd'hui est estimée à 1 350 habitants environ.*

L'augmentation de la population de Blacé sur la dernière décennie montre une évolution par rapport aux années précédentes liée à la pression urbaine du fait de la proximité et du développement de l'agglomération caladoise.
En effet, après avoir connu un taux d'accroissement assez régulier et modéré depuis 1960, la commune connaît aujourd'hui une croissance plus soutenue.

L'objectif à l'horizon 2013 est d'assurer une extension équilibrée de l'urbanisation en maintenant le taux de croissance annuel qu'a connu la commune ces dix dernières années c'est à dire une croissance de 1,1%. La population dans dix ans sera alors de 1 506 habitants soit + 156 habitants en 10 ans correspondant à 60 logements.

I - 2 La diversification de la population et des modes d'habitat

Bien que la demande de maison individuelle soit forte, un effort a été fait ces dernières années par la commune pour mettre en place une politique de diversification de la population à travers différentes typologies de logements.
Un collectif en accession à la propriété s'est construit en 1997 et offre 14 logements et des logements sociaux au nombre de 17 ont permis d'amorcer un renforcement du centre bourg.

Aujourd'hui, la commune souhaite favoriser l'accueil d'un habitat diversifié pour répondre aux objectifs de mixité sociale et de diversité des formes urbaines.
Il y a lieu de favoriser l'implantation de petits collectifs et d'habitat individuel groupé ou dit « intermédiaire » pouvant répondre à terme à un redéploiement du centre village de la commune de Blacé.

I - 3 La revitalisation du centre bourg

Les équipements publics, les commerces et les services se situent pour la plupart dans le centre bourg et d'autres aux abords de la route départementale 43 au hameau de Blaceret.
L'objectif de la commune est de favoriser l'implantation d'autres activités dans le centre village afin de lui permettre de préserver son dynamisme et de créer une véritable identité du bourg.

Certains commerces aujourd'hui situés dans des bâtiments anciens n'ont pas de possibilité d'évolution alors qu'ils sont désireux de se développer.
Ainsi la commune souhaite redéployer son centre village afin d'offrir à la population les activités nécessaires à la vie de village.
Il y a donc lieu de mener des actions sur :

- la localisation des logements à venir dans le respect des morphologies présentes dans le centre bourg,
- la mise en place d'un réseau viaire, structure porteuse de l'urbanisation future et support au développement commercial à terme,
- la requalification de l'espace public et de la voirie de manière à assurer la sécurité et un meilleur partage de cet espace.

I - 4 La préservation de l'environnement et du cadre de vie

La préservation de l'environnement et du cadre de vie passe par la recherche d'un équilibre entre espaces naturels, espaces bâtis ainsi qu'une valorisation du patrimoine et des paysages.

Le phénomène de mitage essentiellement en partie est du territoire communal a contribué ces dernières années à la perte de l'identité rurale de la commune.

Les objectifs de Blacé sont d'une part de lutter contre ce phénomène et d'autre part de préserver et pérenniser l'activité viticole des hameaux tout en protégeant les richesses écologiques, les ressources et cours d'eau, la faune et la flore présentes sur le territoire.

Concernant les unités bâties patrimoniales, il y a lieu d'envisager des reconversions possibles de ces bâtiments afin d'assurer leur pérennité tout en renforçant la protection des sites, notamment autour de certains bâtiments caractéristiques.

I - 5 La préservation de l'agriculture et la dynamisation du tissu économique

La préservation de l'agriculture passe par une gestion des différentes activités présentes sur le territoire pour un côtoiement harmonieux.

Pour y parvenir, la commune ambitionne la mise en place d'une zone d'activités à proximité du hameau de Blaceret en bordure de la RD 43 permettant d'une part l'accueil de nouvelles entreprises mais aussi un développement du tissu artisanal local aujourd'hui situé dans des secteurs à vocation agricole.
Concernant l'activité commerciale, Blacé souhaite la maintenir dans le centre bourg en agissant sur son espace public.

Enfin et au regard de la qualité de ses paysages, la commune désire développer l'activité touristique peu dynamique aujourd'hui. Cette réflexion doit se mener à une échelle intercommunale.

I - 6 La prévention des risques

Les risques repérés sur l'ensemble du territoire sont de plusieurs natures :
- des risques d'inondation en extrême nord-est de la commune,
- des risques géologiques faibles sur les 2/3 du territoire,
- des risques d'érosion et de ruissellement,
- des risques de sécurité liés aux routes départementales n°19,20 et 43.

La commune intègre l'ensemble de ces risques dans la réflexion de son Plan Local d'Urbanisme.